
Adresse de la société populaire de la commune et du canton de Montfaucon, lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune et du canton de Montfaucon, lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 343-344;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17133_t1_0343_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

rans; que les départemens de l'Ouest ont été calomniés jusques dans son enceinte, et que, bien loin d'être en contre-révolution, la commune de Poitiers est entièrement dévouée à la cause de la liberté et à la Convention nationale.

Renvoyé au comité de Sûreté générale(32).

16

La société populaire de Quingey, département du Doubs, attribue la tranquillité de l'intérieur et les triomphes des armées de la République au gouvernement révolutionnaire. Elle observe à la Convention nationale que, sur les débris du triumvirat, elle voit s'élever avec audace un système de modérantisme et d'indulgence fondé sur des principes éversifs de ce gouvernement. Elle demande : 1°. que les comités de surveillance de districts soient promptement organisés; 2°. que ces comités soient autorisés à recommencer les arrestations, d'après la loi du 17 septembre; 3°. que la liberté de la presse soit contenue dans de justes bornes tant que durera le gouvernement révolutionnaire.

Renvoyé au comité de Sûreté générale(33).

17

La société populaire de la commune et du canton de Montfaucon, département de la Haute-Loire, écrit à la Convention nationale que les aristocrates et les fanatiques se réunissent, s'agitent, et demandent à grands cris la liberté de tout dire et de tout écrire; que de zélés partisans de la tyrannie s'efforcent de porter le fer et le feu dans toutes les campagnes; qu'on projette la destruction des jacobins et de toutes les sociétés populaires. Cette société proteste de son dévouement à la cause de la liberté, de son inviolable attachement à la Convention nationale, et l'invite à faire cesser la lutte qui semble s'élever entre le crime et la vertu.

Renvoyé au comité de Sûreté générale(34).

[La société populaire de la commune et du canton de Montfaucon à la Convention nationale, du 1er vendémiaire an III] (35)

(32) P.-V., XLVI, 319.

(33) P.-V., XLVI, 320.

(34) P.-V., XLVI, 320.

(35) C 322, pl. 1351, p. 24. *Gazette Fr.*, n° 1010.

Egalité Fraternité
Liberté ou la Mort

Citoyens Représentans,

L'aristocratie s'agite, le fanatisme secoue ses torches dangereuses, ou vomit dans le sein de la société les plus implacables ennemis de la liberté. On voit accourir de toutes parts les zélés partisans de la tyrannie, ces monstres qui sous le prétexte de la religion s'efforcent de porter le fer dans toutes nos campagnes. Presque partout on cherche à avilir les vrais patriotes, ils sont calomniés, noircis, menacés, insultés, opprimés. Les aristocrates, les fanatiques se réunissent, ils demandent à grands cris la liberté de tout dire, de tout écrire, disons mieux, le droit de préparer, de diriger, d'annoncer et de consommer la contre-révolution; et on ose applaudir, et dans ce même tems on impose silence aux plus zélés défenseurs de la liberté, on veut les isoler, on veut les empêcher de se réunir, d'agir de concert pour former l'esprit public, on veut que les ennemis de la Révolution puissent s'élever contre les loix qui garantissent la liberté des Peuples, et on conteste aux sociétés populaires le droit d'examiner, de discuter et d'annoncer les loix, que ses membres pensent être les plus propres à affermir cette même liberté parmi nous.

On fait plus, on parle de détruire la société mère des Jacobins, où en sommes nous? a-t-on oublié que c'est à cette société que nous devons l'anéantissement du trône et de la tyrannie? peut-on ignorer que c'est cette société qui a formé l'esprit public? qui anime tous les vrais sans-culottes? peut-on se dissimuler le vif intérêt qu'ils prennent tous à sa conservation?

On a la témérité, citoyens représentans, de vous dire que la société des Jacobins n'ayant plus de trône à renverser veut aujourd'hui détruire la Convention. Un pareil langage n'annonce-t-il pas que l'on fait un crime à cette société d'avoir renversé le trône? est-il possible que nous puissions retenir notre indignation? Si on ose l'espérer, on nous connoit bien mal, nous verrons toujours avec horreur les partisans de la tyrannie. Le seul crime qu'on ait à reprocher aux Jacobins, c'est de les avoir repoussés du sein de leur société.

On en vient jusqu'à proposer de détruire en général toutes les sociétés populaires, est-ce le voeu des amis du peuple? Non, qui est-ce qui peut ignorer que tous ceux qui depuis la Révolution ont manifesté de pareils sentimens ont été reconnus pour des traîtres, et que leur tête est tombée ou tombera dans peu sous le glaive de la loy.

C'est avec la plus vive douleur que nous avons vu, citoyens représentans, plusieurs de vos collègues, suffoqués par les noires vapeurs qui s'élèvent du marais, se précipiter du haut de la Montagne dans le gouffre qui l'environne. C'est avec la plus vive douleur que nous avons vu des Montagnards trahissant leurs devoirs, se réunir de coeur et d'âme à tous ceux qui depuis longtems se sont annoncés les ennemis de la Liberté et de l'égalité; nous les voyons se li-

guer avec tous les ennemis du Peuple, et nous n'oserons vous faire part de nos craintes et de nos allarmes. Il faudra, si nous voulons avoir accès auprès de ces hommes pervers, applaudir à une pareille conduite; il faudra que dans un moment où nous craignons tout pour la Liberté, nous témoignons la plus grande sécurité; il faudra que nous oublions le langage qui convient à de francs républicains pour leur parler celui qui ne peut convenir qu'à de vils adulateurs. Mille fois plutôt la mort. Nous avons juré de vous dire la vérité et nous serons fidèles à nos sermens.

On ose vous assurer que les sociétés populaires veulent avilir et détruire la Convention. Est-ce vouloir avilir et détruire la Convention, que de former les vœux les plus ardents pour que tous nos représentans se montrent dignes du Peuple qui les a choisis? Est-ce avilir et détruire la Convention que de vous inviter à rejeter loin du sol de la Liberté tous ceux qui se refusent à se lier au corps social par le serment civique? Ce sont des monstres acharnés à notre perte, ils ne cherchent qu'à nous diviser, ils ne sont bons qu'à nous affamer; est-ce avilir et détruire la Convention que de s'affliger de voir les patriotes opprimés et se réjouir de voir son oppresseur confondu? Est-ce avilir et détruire la Convention que de penser que partout où l'on voit des hommes réunis, on en voit qui deviennent le jouet de leurs passions? Est-ce avilir et détruire la Convention que d'applaudir aux braves Montagnards qui sont inébranlables dans les bons principes, et de blâmer ceux dont les sentimens nous paroissent douteux? pour ne rien dire de plus. Est-ce avilir et détruire la Convention que de penser et d'annoncer à tous les peuples que la Convention est notre point de réunion et que nous ne devons jamais penser à nous en écarter, que c'est à la soutenir que nous devons employer toutes nos forces et tous nos moyens? Est-ce avilir et détruire la Convention que de recevoir et de nous soumettre à tous ses décrets? Est-ce en vouloir à la Convention que de surveiller tous nos représentans et de suivre toutes leurs démarches et d'applaudir aux plus zélés partisans de la Liberté? Est-ce en vouloir à la Convention que de regarder comme le plus grand malheur pour un peuple de se voir forcé à se rappeler qu'il est des circonstances fâcheuses où l'insurrection est le plus sacré comme le plus indispensable des devoirs? Est-ce agir ainsi encore une fois, est-ce avilir et détruire la Convention? nous ne saurions nous le persuader; tant qu'il coulera une seule goutte de sang dans nos veines nous nous empresserons de manifester de pareils sentimens, ils sont dignes de vous, zélés représentans d'un peuple libre; vous avez été choisis par les français, vous préférez dans votre sagesse ce qu'il convient de faire pour assurer leur bonheur, vous ferez cesser la lutte qui semble s'élever entre le crime et la vertu. Vous repousserez loin de vous, vous placerez sous le glaive de la loi ces monstres qui depuis long-tems méditent dans le silence, le massacre des plus zélés partisans de la Liberté. Il n'y a pas de tems à perdre, ils lèvent la tête, nous

sommes au moment où, si vous ne les prévenez, ils mettront à exécution leurs infâmes projets.

Courage, dignes représentans, le Peuple vous contemple, il est prêt à seconder vos efforts, il veut être libre, et quoiqu'il arrive, il le sera. Vive la Convention, vive nos fidèles Montagnards. Vive à jamais tous les vrais amis de la Liberté.

LASSAIGNE, *président*, JAMOU,
BOUCHET, *secrétaires*.

18

La société populaire de Souillac, département du Lot, demande que le gouvernement révolutionnaire soit maintenu dans toute sa vigueur; que la probité et la justice soient toujours à l'ordre du jour. Elle se plaint de l'oppression des patriotes. Elle termine par dénoncer le comité de surveillance de Martel, qui, dans une adresse dont l'insertion a été ordonnée au bulletin de correspondance, a calomnié, dit-elle, Firmin Martine, excellent patriote.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (36).

Cette société, après avoir fait l'éloge du gouvernement révolutionnaire, seul capable de sauver le peuple dans les crises actuelles, invite la Convention à le maintenir dans toute sa vigueur. Que la probité, dit cette société, que la justice la plus sévère soit sans cesse à l'ordre du jour; bientôt l'aristocratie frémissante et la malveillance désolée expireront dans les convulsions du désespoir, ou sous les coups assurés du patriotisme, dirigés par la vertu et l'amour du bien public, et bientôt finira cette lutte indécente et criminelle des ennemis du peuple contre les fidèles patriotes, ses véritables amis et ses plus zélés défenseurs (37).

19

La société populaire de Montauban, département du Lot, écrit à la Convention nationale que, depuis la chute des triumvirs, le peuple a vu soudainement éclater un système de modérantisme alarmant pour la liberté; elle lui adresse ses plaintes de ce que, dans son sein même, il a été fait des motions dont le but secret ne peut être que l'anéantissement des sociétés populaires par celui des jacobins; enfin, mettant sa confiance dans la Convention nationale, elle s'en repose sur sa sagesse pour le maintien des sociétés populaires.

(36) P.-V., XLVI, 320-321.

(37) J. Mont., n° 154.